

## VIOLENCE ET INSECURITE A L'UNIKIN : LES PROFESSEURS SUSPENDENT LES COURS DES AUJOURD'HUI.

Cette décision est consécutive à un certain nombre d'actes de violence perpétrés ces derniers jours par les étudiants à l'endroit des professeurs  
Kinshasa, 20.04.2004.

Professeurs de l'université de Kinshasa réunis au sein de l'APUKIN (association des professeurs de l'Unikin) ont décidé de suspendre les Cours et toutes les autres activités académiques sur le site universitaire dès aujourd'hui mardi 20 avril 2004. Les cours ne pourront reprendre que le 22 avril 2004, si des préalables sécuritaires leur sont garantis. A travers cette décision l'Apukin voudrait protester contre l'insécurité et la violence de plus en plus grandissantes dont ils sont victimes de la part de leurs étudiants.

Pendant les 3 jours de suspension des activités, les autorités académiques administratives et politiques devront répondre à un certain nombre d'exigences. Il s'agira entre autres, d'initier une enquête rapide et approfondie afin d'identifier et de sanctionner tous les auteurs des actes criminels: de dédommager les victimes ; de publier les listes des étudiants réguliers au plu tard le 30 avril 2004 ; d'interdire aux non étudiants d'accéder dans les salles de cours; de loger officiellement des étudiants en ordre, selon des critères objectifs ; et tout naturellement de sécuriser le site en stabilisant l'éclairage électrique sur l'ensemble du site.

Cette décision est consécutive, on le sait à un certain nombre d'actes de violences perpétrés ces derniers à l'endroit des professeurs. Le dernier exemple en date, c'est l'incendie du bus Traca et la résidence du Recteur de l'Unikin, le 15 avril dernier. L'Apukin déplore et dénonce le règne de l'insécurité généralisée sur le site universitaire ou les hommes des étudiants sont, semble-t-il, envahis par des non étudiants, et dont certains seraient transformés en caches d'armes. Ci-après, la déclaration intégrale.

## **COMMUNIQUE RELATIF À L'INSECURITE GENERALISEE A L'UNIVERSITE DE KINSHASA (évènements du 15 avril 2004)**

- Se rappelant les événements malheureux de mars 1991 ayant généré le cycle des années blanches à l'Université de Kinshasa

- Soucieux d'interpeller les autorités académiques, administratives et politiques sur l'urgence et l'impérieuse nécessité de garantir la sécurité en milieu universitaire

### **1. FONT LE CONSTAT SUIVANT :**

1.1. La résurgence du syndrome de mars 1991 et l'envahissement du milieu universitaire par une certaine catégorie d'étudiants délinquants ;

1.2. Le règne de l'insécurité généralisée sur le site universitaire où les homes des étudiants sont envahis par des non-étudiants, et dont certains sont transformés en caches d'armes ;

1.3. La dégradation inquiétante des relations entre le Comité de Gestion et a Coordination Estudiantine, laquelle est perceptible à travers un échange épistolaire indécent ;

1.4. L'agression répétée des professeurs par des étudiants. Sans que les auteurs de ces actes répréhensibles ne soient ni inquiétés ni sanctionnés sévèrement ;

1.5. Le manque de rigueur dans la gestion de l'Université, en particulier en ce qui concerne les listes fiables des étudiants, les délais des délibérations, le logement anarchique dans les résidences universitaires, l'absence des sanctions ;

1 .6. Les coupures intempestives du courant électrique sur le site universitaire particulièrement sensible, en l'occurrence aux heures d'études.

## **2. DENONCENT VIGOUREUSEMENT LES CAS D'INSECURITE ET DE VIOLENCE CI-APRES :**

2.1. Les menaces de morts proférées contre le Professeur Bakandeja, Doyen de la Faculté de Droit, en sa résidence à l'IPN

2.2. L'agression perpétrée contre le professeur Kalambay président de jury de L1 Droit (bureau brûlé, pneus incendiés pendant trois jours devant les entrées des Facultés de Droit et des Lettres, sur la voie publique menant vers l'Eglise Notre Dame de la Sagesse)

2.3. La menace exercée contre le professeur Takoy en plein cours dans l'auditoire de premier Graduat Médecine par un groupe d'étudiants ayant échoué aux examens ou ayant été re-fusés munis de bâtons et de pneus ;

2.4. Les tentatives de destruction des bureaux des professeurs Mukinayi et Molisho de la Faculté des Sciences ;

2.5. Les actes barbares et terroristes perpétrés à l'endroit des résidents du Plateau de Université par une colonne d'étudiants munis de bâtons, machettes et divers projectiles ;

2.6. L'incendie criminel du bus Traca et la résidence du Recteur, le bus en feu ayant été projeté contre ladite résidence dans l'intention manifeste de porter atteinte à l'intégrité physique de ce dernier et des membres de sa famille dont des enfants en bas âge ;

2.7. Les dégâts causés aux véhicules des professeurs Moanda et Kindele ainsi que les coups et blessures portés sur les personnes des professeurs Moanda et Kintambu.

### **3. EXIGENT :**

3.1. Une enquête rapide approfondie afin d'identifier et de sanctionner tous les auteurs de ces minets ;

3.2. Le dédommagement des victimes ;

3.3. La publication des listes des étudiants réguliers au plus tard le 30 avril 2004, et l'interdiction aux non étudiants d'accéder aux salles des cours ;

3.4. Le déguerpissement de tous les irréguliers habitant les homes et les divers bâtiments de la Régie des Constructions ;

3.5. Le logement officiel des étudiants en ordre, selon les critères fixes par le Conseil de l'Université

3.6. La sécurisation du site universitaire, par les autorités académiques et par les autorités administratives de la ville de Kinshasa notamment :

- en stabilisant la fourniture du courant électrique,
- en éclairant l'ensemble du site universitaire,
- en supprimant tous les raccordements pirates au réseau électrique de l'Université,
- en réglementant la circulation des personnes étrangères au Plateau des Résidents,
- en réformant et en équipant adéquatement et efficacement la police universitaire.

### **4. DECIDENT :**

4.1. La suspension des cours et autres activités académiques sur le site universitaire pendant 3 jours soit dite mardi 20 au jeudi 22 avril 2004.

4.2. La reprise des cours interviendra le vendredi 23 avril 2004.

Fait à Kinshasa, le 16 avril 2004.

Pour l'Assemblée Générale

Le Comité Exécutif

Le 1er Vice-Président

Prof. Dr NGOMA BINDA

Le Président

Prof. Dr KABAMBA MUEU SEFU

Le 2ème Vice-Président.

Prof. Dr Matthieu BOKOLO KOKENGO

Le Secrétaire Rapporteur

Prof. Dr Octave KAMWIZIKU WOZOL

Le Secrétaire Trésorier

Prof. Dr KANYANKOGOTE MPAGAZEHE

La Référence Plus

